

FICHE TECHNIQUE

SYSTEXX Active AcousTherm 904 / 233 pré-peint

Revêtement mural à économie d'énergie et confort acoustique pour murs et plafonds

Caractéristiques / Domaine d'application

Le revêtement mural SYSTEXX Active AcousTherm est tissé à partir de fils de verre. Revêtu au verso d'un molleton acoustique absorbant le bruit, il allie les excellentes caractéristiques techniques de tous les produits SYSTEXX à un avantage fonctionnel supplémentaire.

Ce revêtement mural haut de gamme assure une meilleure acoustique intérieure par réduction de la réverbération des sons (écho). Il obtient le coefficient d'absorption acoustique α_w 0,25 (H) non peint selon la norme DIN EN ISO 354 et répond ainsi aux exigences de la classe d'absorption acoustique E. En plus de sa résistance aux détériorations mécaniques de type frottements et abrasions, de ses qualités décoratives pour murs et plafonds, SYSTEXX Active AcousTherm offre une performance exceptionnelle pour une épaisseur de matériau de seulement 3mm !

De par sa structure, le revêtement SYSTEXX Active AcousTherm permet non seulement d'améliorer le confort acoustique d'une pièce mais aussi d'économiser de l'énergie. Sa conductivité thermique de $\lambda(10) = 0,040$ [W/(m*K)] correspond à celle de la laine minérale. Elle retarde la diffusion de chaleur en réduisant les ponts thermiques.

En plus de ses caractéristiques techniques, le revêtement SYSTEXX Active AcousTherm s'intègre à la démarche HQE et est sans danger pour la santé. SYSTEXX Active AcousTherm a obtenu le classement A+ (très faibles émissions contribuant à la qualité de l'air intérieur).

Tous les revêtements muraux SYSTEXX ont obtenu le classement au feu B-s1, d0 selon la norme DIN EN 13501-1:2010.

SYSTEXX Active AcousTherm, grâce à ses propriétés d'absorption du bruit, permet d'améliorer le confort acoustique d'une pièce. Il permet également des économies d'énergie par son renfort d'isolation intérieure. Il est donc indiqué dans les pièces de grande taille, peu meublées ou les lieux où la densité de trafic est intense occasionnant des gênes sonores (salles de réfectoire, restaurants, chambres d'hôtel).

SYSTEXX Active AcousTherm peut être posé directement sur des supports de niveau C3 préparés dans les règles de l'art.

Caractéristiques techniques / Dimensions du rouleau

Produit	SAP désignation	Poids env. g/m ²	Largeur en cm	Longueur m	Rapport cm
SYSTEXX Active AcousTherm 904	GG 904 #S AC 10,4m	600	96	10,40	--> 0 sans raccord
SYSTEXX Active AcousTherm 904	GG 904 #S AC 12,0m	600	96	12,00	--> 0 sans raccord
SYSTEXX Active AcousTherm 233 pré-peint	GG 133 AC 10,4m	465	96	10,40	--> 0 sans raccord
SYSTEXX Active AcousTherm 233 pré-peint	GG 133 AC 12,0m	465	96	12,00	--> 0 sans raccord

Préparation du support

Le support doit être sec, propre, lisse et portant. Enlever tous les revêtements muraux existants et les revêtements instables, gratter ou poncer les peintures brillantes puis appliquer un primaire d'accrochage. Reboucher les fissures, trous, irrégularités à l'aide d'un enduit.

En cas de supports absorbants, effectuer un traitement préliminaire en appliquant une sous-couche appropriée. Enlever les taches d'humidité, les moisissures ou champignons et les traiter conformément aux directives en vigueur. (Préparation du support, cf. tableau « Subjectile / Prétraitement »).

Mise en œuvre

Important pour tous les produits

Ne pas appliquer le revêtement à moins de +8 °C pour la température de l'air et du mur. Ne jamais utiliser les revêtements portant des numéros de série différents sur une même surface (ceux-ci figurent sur l'extérieur du carton d'emballage). Hauteur du mur /longueur du plafond + 5 à 10 cm = longueur des lés. Araser proprement.

1. Mise en œuvre

Appliquer la colle à dispersion sur le support à l'aide d'un rouleau ou d'un pistolet Airless sur une largeur de 1 à 2 lés, de manière homogène et en quantité suffisante. Non approprié pour la mise en œuvre avec une encolleuse. Respecter les recommandations du fabricant de colle. En fonction du support, la quantité de colle conseillée est de 350 g/m² à 500 g/m².

Le temps de séchage approximatif est de 12 à 24 heures dans des conditions normales (température ambiante de 18 °C et humidité relative de l'air de 60 %).

En cas de pose dans des conditions climatiques extrêmes, le temps de séchage peut varier sensiblement.

Ne pas poser AcousTherm 233/904 dans des locaux humides !

1.a Pose sur un mur

Commencer en posant le premier lé à la verticale, l'appliquer côté molleton dans le lit de colle puis maroufler à l'aide d'une spatule spéciale revêtement en verre en exerçant une pression assez forte pour chasser les bulles d'air et éliminer les plis. Araser avec des ciseaux de tapissier ou un cutter à lame tranchante. Poser les lés suivants bord à bord. Vérifier que les bords reposent bien bout à bout et avec un bon contact.

Éviter tout chevauchement/glisement. Les deux lés doivent être à la « même hauteur » au niveau des raccords.

Pour ce, il est recommandé de maroufler du haut vers le bas au niveau des raccords à l'aide d'une spatule afin d'exercer une pression homogène sur les deux surfaces.

Ne pas utiliser de roulette à joints !

Procéder à d'éventuels déplacements/corrections immédiatement après la pose du lé. Il est recommandé d'encoller une nouvelle fois le support en dessous de la zone de lé à corriger. En cas de surplus de colle sur la face à peindre, l'enlever immédiatement avec une éponge humide.

1.b Pose sur un plafond

Aligner le premier lé à coller, l'appliquer côté molleton dans le lit de colle puis le maroufler immédiatement en exerçant une pression assez forte pour chasser les bulles d'air et éliminer les plis. Poser les lés suivants bord à bord. Les lés doivent avoir un bon contact (cf. Pose sur un mur). Des déplacements ou corrections au niveau du plafond ne sont que partiellement possibles et doivent être effectués immédiatement après la pose.

1.c Pose en angle

Couper les angles rentrants à l'aide d'un maroufleur et un cutter à lame tranchante. Le cutter doit toujours suivre le côté extérieur du maroufleur, à proximité du bord du lé du revêtement acoustique.

1.d Angle sortant

Rabattre SYSTEXX Active AcousTherm sur l'angle sortant. Pour ce, la bande rabattue doit avoir une largeur minimale de 10 cm. Puis exercer une pression suffisante au niveau des bords avec un maroufleur SYSTEXX.

Le lé peut également être coupé au niveau de l'angle sortant avec un cutter à lame tranchante. Cette méthode est toutefois déconseillée car même si la coupe est bien exécutée, le rendu final est plutôt inesthétique.

Une autre possibilité est d'ajouter une baguette de protection (disponible chez nous). Celle-ci doit être collée ou enduite sur les angles correspondants avant de poser le lé.

2. Éviter les irrégularités de surface

Ne jamais coller en lés inversés.

3. Mise en peinture

Toutes les peintures disponibles sur le marché peuvent être utilisées pour le revêtement SYSTEXX Active AcousTherm. Une peinture à dispersion haut de gamme, présentant une résistance au frottement humide au minimum de classe 2 ou supérieure, est recommandée. Les peintures en phase aqueuse ou à dispersion sont recommandées.

Niveau de brillance recommandé : mat, satiné

1^{ère} couche : Après séchage complet du revêtement, appliquer la peinture de manière uniforme. Respecter les recommandations du fabricant de peinture.

2^{ème} couche : N'appliquer la seconde couche qu'après séchage complet de la première couche.

Quantité de peinture :

250 à 300 g/m² pour la 1^{ère} couche ; 150 à 220 g/m² pour la 2^{ème} couche.

La quantité nécessaire est en fonction de la qualité de la peinture et des outils. Un essai permet de mieux estimer la quantité requise. Respecter également les fiches techniques des autres produits qui sont utilisés.

Choix de finition

finition souhaitée	Couche de fond nécessaire
Mat	Mat
Demi-brillant - Satinée	Demi-brillant - Satinée

Subjectile	Prétraitement
Béton apparent	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ébarber 2. Bien enduire 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Béton de coffrage Béton filigrane	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nettoyer (gratter, poncer) 2. Appliquer une première couche d'enduit. Poncer et égaliser. 3. Enduire toute la surface et lisser 4. Poncer et appliquer une sous-couche
Enduit sableux	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sabler (éliminer les éléments qui se détachent) 2. Appliquer un durcisseur / appliquer un produit de bouchage pénétrant 3. Le cas échéant, aplanir par enduisage et appliquer une sous-couche 4. Poncer et appliquer une sous-couche
Enduit fortement structuré	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nettoyer ou ébarber 2. Enduire toute la surface et lisser 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Enduit fortement absorbant (enduit en plâtre par ex.)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Si nécessaire, enduire toute la surface et lisser 2. Poncer 3. Appliquer un produit de bouchage pénétrant
Enduit à pouvoir absorbant normal	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le cas échéant, poncer et appliquer un enduit de lissage 2. Préparation du support par l'application d'un enduit
Couche de fond (maculature)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dissoudre par humidification 2. Gratter 3. Le cas échéant, enduire toute la surface et lisser 4. Poncer et appliquer une sous-couche
Papiers peints arrachables à sec	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer les papiers peints intégralement 2. Si nécessaire, enduire toute la surface et lisser 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Restes de papiers peints (non-tissé en cellulose par ex.)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer les restes de papiers peints et de colle 2. Le cas échéant, enduire toute la surface et lisser ou remettre en état les surfaces endommagées 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Ancien revêtement écaillé	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer les revêtements qui se détachent ou adhèrent mal (à la main ou à la machine) 2. Le cas échéant, appliquer une sous-couche intermédiaire 3. Le cas échéant, enduire toute la surface et lisser 4. Poncer et appliquer une sous-couche
Peinture colle	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer entièrement par grattage / lavage 2. Appliquer une sous-couche
Vernis brillant	<ol style="list-style-type: none"> 1. Traiter à l'aide d'une lessive ou poncer 2. Le cas échéant, appliquer un primaire d'accrochage

Toile de verre*	<ol style="list-style-type: none">1. Nettoyer ou poncer (le cas échéant, appliquer un primaire d'accrochage)2. Enduire toute la surface et lisser (enduire plusieurs fois en cas de structures grossières)3. Poncer et appliquer une sous-couche
Plaques de plâtre	<ol style="list-style-type: none">1. Appliquer une première couche d'enduit. Poncer et égaliser2. Poncer et appliquer une sous-couche
Panneaux OSB, bois, panneaux de fibres dures	<ol style="list-style-type: none">1. Isoler / obturer le support2. Poncer légèrement3. Appliquer une première couche d'enduit. Poncer et égaliser4. Enduire toute la surface et lisser5. Poncer et appliquer une sous-couche
Carreaux de céramique	<ol style="list-style-type: none">1. Nettoyer et dégraisser les carreaux2. Appliquer un primaire d'accrochage sur toute la surface et lisser3. Poncer et appliquer une sous-couche
Surfaces rouillées	<ol style="list-style-type: none">1. Éliminer la rouille (conformément à ST 2 « Hand Tool Cleaning ») : éliminer rouille, oxydation, revêtements et matières étrangères peu adhérents par nettoyage à la main avec une brosse métallique, papier émeri, outils de meulage, ou par brossage / grattage à la main ou une combinaison de ces deux méthodes de nettoyage2. Appliquer un revêtement antirouille3. Appliquer une première couche d'enduit 2 K. Poncer et égaliser4. Poncer et appliquer un revêtement antirouille
Surfaces à colorant migrant (taches d'eau par ex.)	<ol style="list-style-type: none">1. Vérifier la stabilité du support et isoler2. Poncer légèrement3. Enduire toute la surface et lisser4. Poncer et appliquer une sous-couche
Couches de nicotine et de suie	<ol style="list-style-type: none">1. Traiter à l'aide d'une couche protectrice isolante

*] pour éviter que des irrégularités de structure se remarquent après mise en peinture !

Stockage

Stocker les rouleaux dans un endroit sec et propre.
Protéger les bords des rouleaux ouverts.

Généralités

1. L'utilisation de fibres de verre peut provoquer des irritations cutanées chez les sujets sensibles. Les produits SYSTEXX ne contiennent ni substances allergènes, ni substances critiques, ce qui est certifié par le label Confiance Textile.
2. L'aspect de la surface peut présenter de petites irrégularités en raison du processus de la trame. Cet effet textile généré sciemment ne peut donner lieu à aucune réclamation.
3. La présente fiche technique ne peut pas traiter tous les types de cas susceptibles de se présenter dans la pratique. L'ensemble de ces informations est donné à titre indicatif et ne peut engager la responsabilité de Vitrulan Textile Glass GmbH. L'apporteur est tenu de procéder à une application professionnelle en tenant compte des caractéristiques du produit et du support. Il est impératif de respecter les directives et normes en vigueur dans le pays d'application. En cas de doute, s'adresser aux services techniques de la société Vitrulan Textile Glass GmbH.